

Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains

« LES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN FAVEUR D'UN VRAI PLAN DE RELANCE ! »

Eléments de langage

12 janvier 2009

La crise économique et sociale va frapper lourdement la France. D'ores et déjà, le nombre de chômeurs et de Rmistes augmente et tous les jours la liste s'allonge des entreprises qui rencontrent de sérieuses difficultés. Aucun secteur ne semble épargné.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales sont en première ligne. Elles sont d'ores et déjà particulièrement sollicitées, notamment au titre de leurs politiques publiques de solidarité.

Pour autant, les collectivités locales doivent faire face à une crise structurelle de financement dont l'Etat a l'entière responsabilité : transferts partiellement compensés, plafonnement des recettes fiscales et diminution des dotations.

Cette situation est aggravée par la crise économique qui fait chuter les recettes les plus dynamiques, notamment celles liées aux droits de mutation qui accusent un repli considérable.

Pour la première fois depuis 20 ans, certaines des recettes des collectivités vont diminuer en valeur absolue. Le fossé entre l'évolution à la baisse des recettes et la progression des dépenses contraintes ne cesse de se creuser.

A titre d'exemple, les départements seraient confrontés à plus d'1 milliard de « manque à gagner », si l'on estime globalement les pertes à 250 millions pour les dotations, 600 millions pour les droits de mutation et 300 millions pour la taxe professionnelle.

Quant au plan de relance, le Président s'en est tenu à un effet d'annonce : concernant les investissements et les collectivités territoriales, l'essentiel des sommes annoncées ne sont que des avances sur les crédits que l'Etat doit aux collectivités. Pire, ces avances seront effectuées sur un fonds dont la pérennité n'est plus assurée.

Les élus socialistes et républicains tirent le signal d'alarme et alertent leurs concitoyens sur les conséquences des choix opérés par le gouvernement

I. Asphyxier les collectivités, c'est appauvrir les Français

C'est porter atteinte à leur pouvoir d'achat, aux services publics locaux et au droit à un environnement de qualité.

Depuis les premières années de décentralisation, les collectivités locales ont apporté la preuve de l'efficacité de leur action. Les élus socialistes sont en première ligne pour agir en faveur de l'adaptation des services publics à l'économie mondialisée, de la croissance écologique, de l'équilibre des territoires ruraux et péri-urbains, de l'approfondissement de la démocratie locale.

Nous revendiquons la matière vivante que constitue l'action diversifiée des collectivités à direction socialiste et républicaine.

Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains

1) La crise n'est pas celle des collectivités locales !

Contrairement à l'idée répandue par la droite selon laquelle les collectivités seraient dispendieuses et coupables d'un fort endettement, les collectivités territoriales pratiquent une gestion raisonnable :

Alors que les élus de gauche ne cessent de dénoncer les aspects injustes de la fiscalité locale, aucune collectivité ne s'est exonérée d'efforts pour limiter les charges de la fiscalité pesant sur les ménages : contrainte des dépenses de fonctionnement, gestion rigoureuse des ressources humaines et recours modéré à l'emprunt.

- Les dépenses des administrations locales n'ont représenté en 2007 que 11.2% du PIB et 13% des prélèvements obligatoires, alors que le budget des collectivités territoriales équivaut aujourd'hui au tiers du budget de l'Etat.

- L'endettement des collectivités ne représente en 2007 que 6% du PIB, alors qu'il en représentait près de 7% en 1995. Cet endettement aurait baissé en 2008, quand l'Etat augmentait ses déficits de 15 milliards d'euros. En outre, la capacité de désendettement des collectivités est restée globalement stable depuis 8 ans.

En 2007, les dépenses d'investissement public des collectivités seraient estimées à 62.4 Mds d'euros (hors remboursement de la dette), soit 3.8% du PIB. Elles étaient évaluées à 55.52 Mds en 2006 avec 34.38 Mds pour les communes, 12.88 Mds pour les départements et 8.26 Mds pour les régions. Cette hausse des investissements correspond d'une part aux conséquences inévitables des transferts de compétences imposés par la droite (dont transports ferroviaires, voirie, établissements scolaires et formation professionnelle) et, d'autre part, à la volonté des collectivités de promouvoir des équipements locaux attractifs pour les ménages et pour les entreprises.

L'engagement des élus socialistes et républicains est aujourd'hui de ne pas remettre en cause brutalement tout ce qu'ils ont entrepris pour l'intérêt de leurs concitoyens depuis 10 ans.

2) La responsabilité budgétaire de l'Etat est patente ...

Elle est le produit d'un processus cumulatif qui frappe de manière inégale toutes les collectivités territoriales :

- Le manque à gagner des transferts de charges mal compensées depuis 2004. A titre d'exemple, on évalue à quelque 1,5 milliard la dette que l'Etat a contractée envers les départements pour la mise en œuvre du RMI depuis 2004.
- La volonté des gouvernements depuis 2004 de faire prendre en charge des dépenses que l'Etat ne veut plus assumer (recherche, université, transports...). Nonobstant, les dépenses contraintes des collectivités vont encore progresser : réforme des tutelles, augmentation substantielle des dépenses de l'APA, de la PCH (Prestation compensatoire handicap), transfert des passeports biométriques, accueil des enfants le samedi matin... et, « cerise sur le gâteau », financement à venir du RSA.
- L'acharnement de la droite à diminuer les dotations de l'Etat* et les recettes propres des collectivités pour les contraindre à réduire le service public, alors que les dépenses sociales progressent structurellement, associées à l'effet de la crise immobilière qui entraîne une chute brutale des droits de mutation.

*

A partir de 2009, la dotation globale de fonctionnement perd la progression liée à la part croissance. Elle n'augmentera donc que de 2%. Pour cette année, la croissance attendue étant très faible, le « manque à gagner » sera réduit ; mais il deviendra fort les années de reprise de croissance.

Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains

En outre, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) a été intégré dans « l'enveloppe normée » des dotations, ce qui induit mécaniquement la réduction des autres dotations. Cette opération est d'autant plus injuste que le FCTVA est un remboursement - celui de la TVA payée par les collectivités sur leurs investissements, et en aucun cas une subvention. De plus, l'enveloppe normée a été étendue à l'intégralité des dotations de compensation d'exonérations de fiscalité locale - certaines d'entre elles subissant une baisse de 23%.

En conséquence, la progression du FCTVA étant estimé à 663 millions d'euros en 2009, restent 437 millions d'euros pour la progression des dotations : soit une hausse réelle globale des dotations de 0.8%. Ramenée à l'inflation, cette hausse apparente n'est rien d'autre qu'une réduction drastique des dotations aux collectivités.

.... Et relève d'un choix idéologique

Conformément à la logique ultra-libérale qui inspire son action, le gouvernement fait le choix de restreindre structurellement le champ de l'action publique.

Dénoncer les désengagements de l'Etat pour les services publics relevant de sa compétence : l'école, les hôpitaux, la gendarmerie, les tribunaux...

En privant les collectivités locales des moyens de leurs interventions, le gouvernement poursuit un double objectif :

- affaiblir les politiques publiques, pour laisser la place libre au marché
- accuser les collectivités locales - majoritairement à gauche aujourd'hui - de lever trop d'impôts.

II. Asphyxier les collectivités : une faute économique grave

1. Des menaces pour la croissance et l'emploi.

Les collectivités réalisent 73 % de l'investissement public. La commande publique locale assure chaque année près de 50% du chiffre d'affaire des travaux publics, alors que l'Etat n'en réalise que 6%.

Au regard de l'emploi, les enjeux sont majeurs : 300 000 emplois du BTP dépendent directement ou indirectement du pouvoir d'investissement des collectivités locales.

Plus globalement, l'investissement des collectivités territoriales génère une activité économique représentant le maintien direct ou indirect de 850 000 emplois répartis entre la construction, les services et l'industrie.

Depuis 2003, l'accroissement de l'investissement public local a permis de créer 200 000 emplois dans le privé. Sur la période 2003-2006, il a contribué pour un point à la croissance du PIB.

Si les collectivités, contraintes par l'Etat, ne peuvent plus maintenir un fort niveau d'investissement, c'est tout un pan de l'activité économique française qui est menacé. Or, le risque est grand que 10 à 15 milliards ne puissent, à ce jour, être investis.

2. Un plan de relance en trompe l'œil.

Sur les 26 milliards d'euros prétendument consacrés à la relance de l'économie, seuls 4 à 5 milliards correspondent à des crédits nouveaux.

Seuls 10,5 milliards du plan de relance concernent des projets d'investissement : or, pour la plupart, ces projets d'investissement étaient déjà prévus : Canal Seine Nord, 4 lignes TGV sur la période 2010-2014... De plus, ces projets d'investissement sont des projets de moyen

Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains

et long terme - les travaux pour la ligne Tours Bordeaux ne commenceront qu'en 2011 ! - et n'auront qu'un très faible impact en 2009.

Pire : sur ces 10,5 milliards, l'Etat n'en assume que 4, le reste étant mis à la charge des entreprises publiques ... et des collectivités locales, dont on se demande quel sera le pouvoir d'engagement, compte tenu des restrictions de crédits qui leur sont imposées.

Quant au logement, les chiffres du plan de relance souffrent des mêmes effets d'annonce : 1,8 milliards sont annoncés, pour 500 millions d'argent disponible en net, essentiellement consacrés à l'accession à la propriété. De fait, les crédits du logement social sont en baisse, quand une action ambitieuse en faveur de la construction du logement social aurait un double impact : répondre à une demande urgente des ménages et relancer le secteur du BTP.

Le remboursement anticipé du FCTVA ressort de la même logique d'effet d'annonce, voire pire : si les collectivités investissent plus, cela leur ouvrirait le droit à un remboursement plus rapide de la TVA sur les investissements réalisés les années antérieures. En somme, un simple effet de trésorerie et en aucun cas une aide supplémentaire. Or, et c'est le comble, c'est justement le FCTVA que le gouvernement vient d'intégrer dans l'enveloppe normée, faisant planer une lourde menace sur le devenir de ce fonds de remboursement.

Enfin, et ce n'est pas la moindre critique, ce plan de relance n'est fondé sur aucune concertation avec les collectivités, à la différence de la méthode employée dans les autres pays européens. Une marque supplémentaire de la volonté de ce gouvernement d'imposer ses orientations libérales en esquivant la confrontation avec les acteurs concernés.

3. La relance doit passer aussi par les collectivités territoriales.

Une part significative de la croissance de la Nation se trouve dans le maintien de la capacité d'investissement des acteurs locaux. L'investissement public produit un effet puissant sur l'activité. Toute décision contraire emporte une responsabilité lourde, dont il faudra répondre devant les Français, lorsque les conséquences en termes de chômage, de recul des solidarités et d'aggravation de la crise se feront jour.

III. Des mesures pour aider les collectivités à investir sur des priorités partagées

Pour la première fois, les collectivités sont confrontées à des choix impossibles : augmenter la fiscalité pour maintenir un niveau égal de prestations publiques ou renoncer à des pans entiers de services publics.

Notre ambition est de faire face avec une triple volonté :

- Faire la lumière aux yeux des Français, des forces vives, économiques, syndicales et associatives ;
- Ne pas faire payer toutes les conséquences du désengagement de l'Etat à nos concitoyens ;
- Ne pas céder à l'endettement accéléré que les générations futures auraient à supporter.

Notre objectif est de convaincre les Français que l'Etat, via un vrai plan de relance, doit aider les collectivités à investir sur des priorités partagées.

Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains

Face à l'urgence économique et sociale, les élus socialistes proposent :

- Pour ne pas faire peser sur les ménages une hausse de la fiscalité contrainte par le désengagement de l'Etat, qui affaiblirait le pouvoir d'achat et la consommation.
- Pour maintenir à un niveau élevé la capacité d'investissement des collectivités locales.

1. **La restitution du ticket modérateur payé par les collectivités sur le plafonnement de la taxe professionnelle.**

La droite a plafonné la TP en 2007, entraînant un manque à gagner estimé, pour l'ensemble des collectivités territoriales, à plus d'1 Milliard d'euros.

2. **Le respect de la progression des dotations aux collectivités au rythme de l'inflation réelle, dès 2009.**

Ce qui suppose que le FCTVA soit extrait de l'enveloppe normée

A partir de 2009, la dotation globale de fonctionnement perd la progression liée à la part croissance. En outre, le FCTVA est intégré dans l'enveloppe normée. Sa progression conduit à contenir les autres dotations dans une hausse estimée à 0.8%. Ramenée à l'inflation, cette hausse apparente n'est rien d'autre qu'une réduction drastique des dotations aux collectivités

3. **Le remboursement de la TVA aux collectivités dans l'année**

Aujourd'hui, le remboursement s'effectue avec un décalage d'un an, voire deux.

4. **L'octroi de prêts à taux bonifiés aux collectivités pour des investissements relevant de leur champ de compétences.**

Ces prêts à taux bonifiés seraient assortis de procédures administratives simplifiées afin d'accélérer la mise en œuvre de l'investissement local.

5. **Le remboursement de la dette que l'Etat a contractée auprès des collectivités au titre du RMI.**

Les collectivités s'engagent à consacrer ce remboursement à l'investissement.

La dette que l'Etat a contractée à l'égard des collectivités au titre du RMI est estimée à plus d'1,5 Milliards d'euros.

6. **L'Etat doit revenir sur son désengagement concernant les subventions accordées aux investissements des collectivités, notamment dans les équipements qui relèvent d'un intérêt local et national partagé.**